

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

FAIT DIVERS

Un vodou gourmand

P.4

L'IDAOU, la boîte de nuit de prestige,
ouverte du mercredi à dimanche

dans le Complexe commercial de Uniprix à Adéwui
Tel. 22 20 93 47 / 22 20 93 46 / 99 46 59 59 / 23 20 59 59

L'alternance politique sera bientôt une réalité au Togo

Le CPDC propose la limitation du mandat présidentiel

P.3



Le ministre Pascal Bodjona au milieu

La sortie maladroite de la LTDH

M. Francis Ekon, nouveau président du bureau exécutif de la CPP se prononce sur la vision de son parti

" Nous allons faire en sorte que le peuple nous comprenne "

P.4



La coopération Germano-togolaise en marche

Le ministre Allemand de l'Economie, de la Coopération et du Développement annonce une aide de près de 18 milliards au Togo

P.3



M. Dirk Niebel

Femme Leader 3^{ème} EDITION de l'Année

VOTEZ PAR SMS AU 6080 (coût du SMS : 190F)

et sur notre site www.femmeleadertg.com

ET GAGNEZ DE SUPER LOTES

Lutte contre l'incivisme au Togo

La Primature incite les organes de presse privée à s'impliquer

Dans le cadre de l'accompagnement et la contribution des médias à la formation civique, les journalistes des médias publics et privés ont pris part à un séminaire d'imprégnation sur leur rôle en matière de diffusion des valeurs citoyennes auprès des populations, le lundi 05 décembre 2011 dans la salle de conférence de la SAZOF à Lomé. C'était en présence des ministres des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique, Mme Léonardina Wilson-de Souza, de la Communication, M. Djimon Oré, des présidents de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), M. Kokou Biossey Tozoun et du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), M. Jacques Djakouti.

C'est une initiative du CONAPP qui est soutenue par le gouvernement, à travers le financement de la Primature. Elle est motivée par le fait que depuis quelques années, on observe dans notre pays un développement de l'incivisme. Une situation qui inquiète beaucoup nos dirigeants, car ce phénomène constitue un frein au développement et à l'épanouissement du citoyen. Il s'agira pour les journalistes à travers leurs productions d'aider à remédier à cette situation qui, si elle perdure, risque de saper les efforts du gouvernement.

Ouvrant les travaux, la ministre des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique a indiqué que certaines réalités d'incivisme notoire au sein de la population doivent interpeller tout le monde. Selon elle, tout processus démocratique en faveur d'une société basée sur le respect des principes et des lois suppose la responsabilisation de chaque homme, de chaque femme, de chaque jeune.

Pour cela, elle trouve impérieux que les capacités des citoyens doivent être renforcées, des sources d'informations adéquates doivent leur être communiquées sur divers domaines notamment : le respect de la loi ; la connaissance de ses droits qui sont garantis par la Constitution et qui supposent également des devoirs ; le respect de l'autorité ; la connaissance des institutions républicaines et de la Constitution ; la participation : à la vie de la collectivité, au processus électoral, aux débats politiques ; les responsabilités individuelles qui sont récompensées ou sanction-

nées en fonction des comportements de chaque citoyen et citoyenne ; les responsabilités en milieu éducatif qui s'exercent aussi bien au niveau des autorités



scolaires qu'à celui des enseignants, des élèves et des parents d'élèves.

Elle a par ailleurs ajouté que, dans le cadre des renforcements des capacités, les médias ont un rôle prépondérant à jouer dans l'appropriation citoyenne des droits de l'homme à travers des activités d'information, d'éducation et de communication juste et saine des citoyens.

Pour le ministre de la Communication, cette initiative est la bienvenue, car nous sommes à la veille des élections législatives et le rôle des médias est très important dans la promotion des comportements citoyens.

Les conclusions de la journée de réflexion feront l'objet de suivi et de mise en œuvre par le gouvernement.

Trois communications ont meublé la rencontre. Il s'agit notamment des thèmes sur la "

Démocratie et citoyenneté ", le " Rôle des médias dans l'éducation pour la citoyenneté ", et " les meilleures stratégies pour une diffusion des valeurs citoyennes ", développés respectivement par le juge Abdoulaye Yaya, M. Andréas Komlan et M. Augustin Améga.

Le juge Abdoulaye Yaya a développé " la Démocratie citoyenne " en énumérant les cinq piliers qui composent la démocratie moderne notamment le pouvoir, la justice, la société civile, l'économie et la sécurité. Celui-ci a fini son exposé en posant la question de savoir si le journaliste est

un faiseur d'opinion, un leader d'opinion ou un relayeur d'opinion?

Abordant le thème M. Andréas Komlan a rappelé le contexte de naissance des journaux dans les pays africains et a situé leur mission. Selon lui, les journaux en Afrique ont été créés tout d'abord pour lutter contre la colonisation et ensuite pour combattre la dictature. Il a indiqué que le journaliste doit être au centre et prendre en compte la civilité, le civisme et la solidarité.

En exposant sur " les meilleures stratégies pour une diffusion des valeurs citoyennes ", M. Augustin Améga a expliqué la notion de stratégie puis a indiqué le procédé de diffusion idoine pour faire passer les messages d'éducation civique. Les trois exposés ont été suivis de débats très animés.

Carole AGHEY et P.A.

Education :

Grève des enseignants diversement suivie sur le territoire national

Au second jour de la grève lancée par Union des syndicats de l'éducation du Togo (USET), le mouvement est partiellement suivi. A Lomé et dans les établissements primaires le mouvement est suivi, il y en a de même à l'intérieur du pays. En revanche, dans le secondaire les cours se sont poursuivis presque normalement. " Notre problème dure depuis deux mois puisqu'en début d'année scolaire nous avons déjà menacé d'aller en grève si nos doléances ne sont pas satisfaites. Et depuis lors rien n'a été fait malgré les promesses du gouvernement à nos représentants. Nous avons alors décidé de lancer une grève d'avertissement, le plus dure reste à venir si nous n'obtenons pas la satisfaction à nos doléances ", confie hier un enseignant au MO5-Togo.

En début d'année scolaire, l'Union des syndicats de l'éducation du Togo (USET) avait lancé effectivement un préavis de grève qui fut suspendu in extremis au dernier moment. Les autorités gouvernementales ont satisfait à certaines des doléances, notamment le paiement des arriérés de salaires dus aux enseignants

et promis que le reste des doléances sera pris en compte dans le prochain budgets en cours d'élaboration.

La ministre de l'enseignement primaire et secondaire Mme Léguezim Bernadette s'est déclarée surprise par ce mouvement au moment où le gouvernement est en pleine discussion avec les syndicats de l'éducation nationale. " Nous avons proposé des avantages à la mesures des capacités financières actuelles du gouvernement et nous avons expliqué aux syndicats qu'aucun statut particulier ne pouvait être étudié avant l'adoption du statut général de la fonction publique actuellement en étude par le gouvernement ", a-t-elle déclaré.

Les revendications tournent autour de la réintégration des enseignants abusivement licenciés en 2000, la révision du statut particulier des enseignants et du personnel d'appui, la prise en compte des différentes plateformes revendicatives déposées par les syndicats.

Il est à noter que la grève est massivement suivie dans la région centrale du pays.

Source: MO5



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée"

Tél : 222.34.1
905.25.6
911.58.96

OPS SECURITE

Nos domaines

- Placement d'Agents de sécurité
- Vidéosurveillance

Vision Jour ? Nuit

Vente et Installation d'Alarme de voiture

L'alternance politique sera bientôt une réalité au Togo

Le CPDC propose la limitation du mandat présidentiel

La sortie maladroite de la LTDH

Boycotté par le CAR et l'UFC, le CPDC rénové poursuit son petit bonhomme de chemin avec des propositions devant aboutir aux toilettes de la constitution comme l'a tant souhaité l'opposition. Certains articles de la Constitution de 2002 qui est actuellement en vigueur et qui font polémique au sein de la classe politique et dont l'opposition ne cesse de réclamer l'abrogation, sont aujourd'hui passés au peigne fin au CPDC. Après les propositions sur les conditions d'éligibilité à la magistrature suprême, le type de régime politique pour le Togo avec à la clé deux propositions, c'est la limitation de mandat qui était au menu des discussions lors des travaux du jeudi 01 décembre 2011. A l'issue des travaux, le CPDC propose que l'article 59 de la constitution qui parle de la limitation de mandat présidentiel soit libellé comme suit : " le président de la république est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq ans. Il est rééligible une seule fois. Le président de la république reste en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de son successeur élu ". Cette limitation de mandat était l'une des revendications de l'opposition qui voyait en elle le critérium de l'alternance au pouvoir. Seulement voilà, le CPDC indique dans son communiqué



qu'il propose l'adoption d'une disposition transitoire de clarification qui stipule que l'article 59 relatifs à la limitation du mandat présidentiel ne soit pas rétroactif. Cette précision semble faire sortir certains journaux à la solde de l'opposition de leurs gonds et surtout la LTDH qui au lieu de s'occuper des problèmes relatifs à la promotion et à la protection des Droits de l'Homme pond un communiqué pour protester contre cette disposition transitoire. La question que nous voulons leur poser est de savoir si une loi est oui ou non rétroactive ? Si les juristes qui font partie de cette association pensent le contraire c'est-à-dire que pour eux la loi peut selon leur vouloir être rétroactive, ils peuvent l'apprendre au

monde entier. En effet ce n'est pas la première fois que ce problème se pose. Même en France il n'y avait pas de limitation du mandat présidentiel. C'est donc sous le premier mandat du président actuel Nicolas Sarkozy que la limitation de mandat a été introduite le 28 septembre 2008. L'article 6 de la Constitution française précise désormais que le mandat ne peut être renouvelé qu'une fois consécutivement. Il n'est nulle part mentionné que c'était avec effet immédiat comme l'exige l'association de défense de droit de l'homme LTDH.

Dans d'autres pays africains, des cas similaires s'étaient déjà produits notamment au Ghana et au Burkina-Faso. Dans ces deux pays, la loi de limitation de

mandat n'était pas non plus rétroactive. Au Ghana le président John Jerry Rawlings après près de 15 ans de pouvoir, et après l'adoption de la nouvelle Constitution en 1992, a fait ses deux mandats sans que les Ghanéens ne s'en offusquent. Au Burkina-Faso Blaise Compaoré est en train de faire son dernier mandat après la limitation de mandat. Pourquoi l'on voudrait voir le Togo faire exception dans l'application de certaines lois ?

La sortie maladroite de la LTDH

La Ligue Togolaise des Droits de l'Homme semble oublier sa vraie mission pour s'occuper des affaires qui ne la regardent pas. Si non en quoi la non rétroactivité d'une loi viole-t-elle les droits de l'Homme ? Dans ses gymnastiques, elle fait savoir dans un communiqué rendu public le 05 décembre 2011 que : " La LTDH considère dans ce contexte que seule la limitation du mandat présidentiel avec effet immédiat mettra un terme définitif à l'usure du pouvoir aux conséquences incalculables, en même temps qu'elle sera de nature à décrier l'atmosphère politique au Togo et à favoriser l'amorce d'un développement économique et social harmonieux, fondé sur une paix durable ". C'est à croire qu'il n'y

a plus d'élection au Togo et que le président actuel Faure Gnassingbé s'autoproclame déjà président de la république. L'on se demande si les responsables de la LTDH sont amnésiques. Si au Togo désormais on organise des élections libres, transparentes, équitables et démocratiques pour permettre au peuple de choisir librement son président, pourquoi la LTDH peut parler de l'usure du pouvoir ? Lors de l'élection présidentielle de 2010, la LTDH n'avait elle pas aussi, à l'instar de la communauté internationale, apprécié la transparence du scrutin ? En tout cas nous voudrions dire à notre champion des droits de l'homme qu'en Angleterre et en Allemagne, il n'y a pas de limitation de mandat. C'est ce qui a permis à Mme Margaret Thatcher de rester à la tête du pays pendant 17 ans sans que l'on ne parle d'usure de pouvoir. Idem pour M. Helmut Kohl qui a fait 16 ans au pouvoir sans que l'on parle d'usure du pouvoir. Alors nous demandons aux chantres de la protection des droits de l'homme de s'occuper convenablement de ce qui les regarde au lieu de se transformer en politiciens. S'ils veulent faire de la politique, ils ont la liberté de transformer la ligue en un parti politique pour être à l'aise et s'immiscer dans les affaires politiques. Ce qui est sûr c'est qu'au Togo désormais il y a limitation de mandat présidentiel, le reste c'est un débat puéril sans issues.

Aliziu Dominique

La coopération Germano-togolaise en marche

Le ministre Allemand de l'Economie, de la Coopération et du Développement annonce une aide de près de 18 milliards au Togo

Les relations de coopération entre notre pays et l'Allemagne se renforcent d'avantage. Cela s'est traduit par la visite du ministre allemand de l'Economie, de la Coopération et du Développement, Dirk Niebel au Togo. Le ministre allemand à la tête d'une forte délégation a été reçu mardi 6 décembre 2011 par le président Faure Gnassingbé au nouveau Palais de la Présidence. M. Dirk Niebel n'est pas passé par quatre chemins pour saluer les réformes en cours au Togo. "...avec cette décision qui va être publiée, nous voulons montrer que nous reconnaissons et que nous respectons les progrès qui ont été réalisés dans le processus démocratique. Et que nous souhaitons soutenir le Togo dans la relève des défis qui vont continuer à se présenter", a-t-il déclaré. Il est annoncé 27 millions d'Euros d'aide de l'Allemagne pour le Togo, soit environ 18 milliards de francs



CFA. Une aide qui permettra d'améliorer les conditions de vie des Togolais dont la moitié vit sous le seuil de pauvreté absolue (1,25 dollar par jour), malgré les efforts des autorités. En 1990, la coopération bilatérale allemande au développement avec le Togo a été suspendue en raison de violations persistantes des droits de l'homme. La diplomatie agissante du chef de l'Etat vient encore de payer une fois encore.

Commentaire
La visite de M. Niebel dans notre pays prouve que la coopération entre l'Allemagne et le Togo est en bonne voie, mieux, au beau fixe. L'Allemagne qui a été l'un des pays les plus hostiles à la reprise de la coopération des partenaires avec le Togo pour motif de déficit démocratique a changé de position. Cela n'est pas le fruit d'un hasard. Aujourd'hui, face aux réformes politiques et économiques réalisées par notre pays en cinq ans, avec un dialogue permanent entre les acteurs politiques et sociaux, cela ne peut en être autrement. Cela ne peut que susciter admiration et encouragement. C'est ce qui a amené l'Allemagne, un pays solidement attaché à la démocratie à reprendre

sa coopération pleine et entière avec notre pays. Même les marches hebdomadaires et improvisées du FRAC et de l'ANC pour amener la communauté internationale à isoler le Togo ne changeront rien à la réalité que les Etrangers apprécient mieux que nous-mêmes. Cette visite de l'émissaire allemand constitue un véritable camouflet à ces marcheurs infatigables et une invite à leurs leaders en vue de travailler pour le développement de leur pays plutôt que de continuer à marcher indéfiniment. Une chose est sûre, aujourd'hui le pays est en marche et le train de développement n'attendra pas les retardataires. N'en déplaise aux champions de la contestation permanente qui pensent à tort que le salut du Togo résultera du cadavre en décomposition du régime de Faure Gnassingbé.

Pierre A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la
Publication

ALIZIU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
A. KAPO
B. Talom.
Dao Kossi
Vicarmelo T.
Carole AGHEY

Imprimerie Service Compris
Tirage : 2000 ex.

Interview: M. Francis Ekon, nouveau président du bureau exécutif de la CPP se prononce sur la vision de son parti

" Nous allons faire en sorte que le peuple nous comprenne "

Après plus d'un an d'absence sur l'échiquier politique togolais, la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) refait surface. Les 2 et 3 décembre 2011, cette formation politique a organisé son congrès statutaire sur le thème : " Relever les défis de l'avenir ". Au terme de cette rencontre, un nouveau bureau de sept membres auxquels s'ajout dix neuf secrétaires a été mis en place. Le nouveau président du bureau exécutif, M Francis Ekon se prononce sur la nouvelle vision du parti et les priorités de la CPP. Lecture.



Comment comptez-vous accomplir votre mission ?

Nous sommes à un tournant décisif de notre parti, comme vous le savez c'est un parti qui a connu des hauts et des bas. A présent, nous sommes en mesure de vous dire très concrètement tout ce que nous avons fait dans ce pays de positif et qui demeure sur l'échiquier politique togolais. Nous aurons besoin de resserrer notre base et d'assurer la cohésion des membres sur toute l'étendue du territoire national. Nous avons l'obligation de prendre position sur tous les problèmes nationaux et nous agissons en conséquence.

Quelle stratégie allez-vous adopter ?

Maintenir le dialogue permanent avec tous les partis politiques sans exclusion. Car ce pays doit être construit avec un certain engagement de tous les

partis politiques afin de faire du Togo un pays prospère, un pays de paix et où surtout les jeunes ont du travail. Et ça ne peut pas se faire par un seul parti, par le seul gouvernement. Tout le monde doit mettre la main à la pâte. On doit promouvoir la création d'emplois, lutter contre la corruption. On doit lutter contre tout ce qui détruit la jeunesse. Je préfère voir les jeunes autour du football que dans les bars autour de la drogue. Or il y a énormément du travail à faire et nous allons le faire avec les membres du comité directeur.

Quelle est la priorité pour ce bureau ?

La priorité du bureau directeur c'est de dynamiser le parti et avoir le contrôle réel des bases du parti. Tous les militants

qui ont été démobilisés par la suite de cette absence que nous avons eue sur le terrain politique pendant à peu près un an, nous allons tout faire pour que cette absence soit oubliée rapidement et que les militants se remettent au travail. Qu'ils mobilisent le peuple pour aller vers des victoires qui ne vont pas tarder à se manifester, vous verrez.

Succéder à Edem Kodjo à la tête du parti c'est une grande mission ?

Vous avez parfaitement raison, on peut succéder à Edem Kodjo, mais on ne peut pas le remplacer. Les gens me disent vous avez remplacé Edem Kodjo, je leur dis non, je lui succède. Edem Kodjo est une icône vivante, il n'a pas été compris. Le peuple togolais ne l'a pas

compris. C'est maintenant seulement que les gens commencent à le comprendre. Mais nous allons faire en sorte que le peuple nous comprenne.

Edem Kodjo n'a pas été compris est-ce que Francis Ekon sera compris dans la vision de Edem Kodjo ?

Je souhaite que Francis Ekon soit compris. Peut être c'est une affaire de langage, peut être même une question de vision. Si la vision de Edem Kodjo est trop futuriste, c'est normal que certaines personnes ne puissent pas appréhender tout de suite l'importance de cette vision. Peut être devons nous faire pour être plus proche de la base, plus proche du lan-

gage que le peuple togolais peut comprendre et que l'on évolue avec ce peuple méthodiquement. Il ya vingt ans quand on parlait de grand pardon, personne ne pouvait comprendre cela. (...). Le Togolais ne voulait agir qu'avec force et surtout se venger. Aujourd'hui, cela est dépassé, personne ne veut se venger. On parle de l'impunité c'est vrai, mais on cherche aussi un terrain de réconciliation nationale. Donc, Edem Kodjo a été sou-vent futuriste. C'est pour ça que justement on ne l'a pas compris. Nous veillerons à ne pas être trop futuristes.

Propos recueillis par Pierre AGBANDA

Fait divers

Un vodou gourmand

Encore du nouveau à Lomé ! Le FA d'Agbalépédogan, le plus grand fétiche protecteur de cette superbe localité située à l'ouest de l'immeuble GTA et à 6 km au nord-ouest de centre ville, Lomé, a fait parler de lui. Le FA, de son vrai nom Légbapodogan est sorti de son silence il y a juste deux semaines. Le maître du monde occulte aurait réclamé une bagatelle somme de deux millions de FCFA pour dit-on permettre la réalisation du grand bassin de rétention communément appelé " retenue d'eau ". L'ouvrage dont il est question a vu ses travaux débiter la dernière semaine du mois finissant. Il est situé au sud-ouest de la gare routière d'Agbalépédogan et tous les usagers de la bretelle GTA-Gare routière voient ces travaux évoluer à leur gauche lorsqu'ils vont en direction de la gare. Les Togolais étaient pourtant fiers de voir le problème d'inondations qui indispose tant les habitants de cette localité entièrement résolu. Hélas ! Le FA est malheureusement mécontent. Peut-être que le maître d'ouvrage aurait ignoré ce détail ? Aurait-il fallu la peine ? Est-ce vrai ce qu'on nous apprend ? Et quelles pourraient être les inconvénients si les travaux évoluaient nonobstant ces considérations occultes ? Nulle ne saurait répondre à toutes ces équations. Ce dont nous nous sentons interpellés c'est que ça touche le communicateur. Rappelez-vous que nous vous annonçons dans nos colonnes précédemment que le fétiche d'Agoé Assiyéy avait lui aussi exigé avoir un taxi moto et un portable dernier cri pour autoriser la construction du marché moderne. Nous osons croire que les adeptes et autres prêtres convertis en la matière auraient pris les demandes au sérieux et ensemble avec les autorités, auraient engagées des discussions salutaires. Somme toute, nous avons intérêt à éviter que ces " montres " de la nuit ne versent leur colère sur les paisibles concitoyens qui ne demandent qu'à mieux vivre. Certes, le souci de tout Togolais est que tous se passe bien. Mais au passage, il se pose la question de savoir l'objectivité de telles requêtes ?

Depuis quand les fétiches, longtemps considérés comme des êtres invisibles, matérialisés à travers des mottes de terre ont-ils commencé par s'identifier aux hommes pour avoir les mêmes besoins vitaux. Un vodou a besoin de 2 000 000 de FCFA pourquoi faire ? Doit-il se marier on a-t-il besoins de s'acheter un terrain ou tout simplement veut-t-il s'offrir une maison ? Il serait absurde de prendre pour faux ce qui se dit. Seulement disons que si cela se confirme alors, ces vodous exagèrent ou du moins, c'est leurs maîtres qui abusent de leur droit. Dans tous les cas, il s'avère nécessaire de ne rien négliger. A bon entendeur, salut !

B. TALOM

Lumière

Que signifie "Eglise" (Suite)

Les premiers Chrétiens se réunissaient où, pour prier? Dans les maisons! Actes 2 : 46 - 47 : " Ils étaient chaque jour tous ensemble assidus au temple, et rompaient le pain dans les maisons, et prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu, et trouvant grâce auprès de tout le peuple. Et le Seigneur -ajoutait chaque jour à l'église ceux qui étaient sauvés ".

Ils allaient dans le temple pour prêcher la bonne nouvelle aux juifs qui étaient toujours accrochés à l'ancienne adoration. Mais ils rompaient le pain dans les maisons, ils se réunissaient dans plusieurs maisons. Ce n'est pas le bâtiment qui est l'Eglise, mais l'homme. Dans Actes 12 : 12 la Bible nous dit qu'ils priaient dans la maison de Marie. Colossiens 4 : 15 : " Saluez les frères qui sont à Laodicée, et Nymphas, et J'Eglise qui est dans sa maison ". 1 Corinthiens : 16 : 19 : " Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquilas et Priscille, avec l'Eglise qui est dans leur maison, vous saluent beaucoup dans le Seigneur ". Philémon 2 nous révèle que l'Eglise était dans la maison du frère Philémon. Actes 20 : 20-21 : " Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux juifs et aux grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ ". Les premiers Chrétiens n'ont jamais construit un bâtiment de prière ou un temple pour l'appeler " Eglise ". Non! C'est la ruse du diable. Ce sont les Romains qui ont donné pour la première fois le nom; église Catholique à leurs édifices. Les premiers chrétiens n'ont jamais donné un nom à l'Eglise comme les Romains l'ont fait. Savez-vous, pourquoi? Jésus a déjà donné le nom: Eglise. Avant sa mort, l'apôtre appelé Jean avait reçu une vision de la part de Jésus-Christ au sujet de cette fausse doctrine. Voici, la révélation: " ... il m'adressa la parole en disant.' Viens, je te montrerai le jugement de la grande prostituée qui est assise sur les grandes eaux. C'est avec elle que les rois de la terre ce sont livrés à l'impudicité, et c'est du vin de son impudicité que les habitants de la terre se sont enivrés, Apocalypse, 17 :1-2 ". Jean a vu une prostituée qui est assise sur les grandes eaux.

Frère Koffi 90 21 31 58

A suivre



HELIM
L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

TOGO TELECOM BAISSE SES TARIFS

jusqu'à

65%



de réduction
sur le forfait de connexion
Internet HELIM FIXE

Solutions Internet "HELIM Fixe"		
PROFIL	OFFRES	FORFAIT MENSUEL TTC
GRAND PUBLIC	GP OTI illimité 128K/64K	22 295 F CFA 53-100 F CFA
	GP FAZAO illimité 256K/64K	34 685 F CFA 82-600 F CFA
	GP DEFALE illimité 512K/128K	74 340 F CFA 212-400 F CFA
	GP ALEDJO illimité 1M/256K	173 630 F CFA 495-600 F CFA
PROFESSIONNEL	PRO OTI illimité 128K/64K	38 225 F CFA 63-720 F CFA
	PRO FAZAO illimité 256K/64K	59 460 F CFA 99-120 F CFA
	PRO DEFALE illimité 512K/128K	127 440 F CFA 212-400 F CFA
	PRO ALEDJO illimité 1M/256K	297 360 F CFA 495-600 F CFA
	PRO AGOU illimité 2M/256K	679 680 F CFA 1-132-800 F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.
Service client : 112 Déangement : 119

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg



PRESENTE

Femme Leader de l'Année

3^E EDITION

CHOISISSEZ LA FEMME LEADER DE L'ANNEE 2011
Voici en photos les cartes de visite des cinq Femmes Leader de l'Année.
Votez dès maintenant, jusqu'au 17 décembre 2011.

VOTEZ ET GAGNEZ TOUTES LES SEMAINES DE GROS LOTS DE NOS PARTENAIRES : MOTOS, POSTES TELE, TELEPHONES ILLICO, TISSUS PAGES, PRODUITS DE BEAUTE, SEJOURS HOTEL, T-SHIRTS, CARTES DE RECHARGE ...

BONUS : GAGNEZ UNE INVITATION POUR DEUX A LA SOIREE DE GALA DU 17 DECEMBRE ET PRENEZ UNE PHOTO SOUVENIR AVEC LA FEMME LEADER ELUE!



FL 01

Mme BAMEZON-LEGUEDE Candide est titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires, d'un Certificat d'Etudes Supérieures de Maîtrise de Linguistiques Anglaises et d'une Licence es Lettres. Elle est, à ce jour, Directrice de Sociétés, membre du Conseil National du Patronat de Togo et Présidente Régionale de la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaires de la CEDEAO.



FL 02

Mme KPAKPO Pépévi est Docteur en Sociologie Politique, Docteur en développement et Communication et titulaire d'un DEA en Sociologie du Développement. Elle est membre de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, CVJR. Mme KPAKPO Pépévi est la Directrice Générale de l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts, ISICA de l'Université de Lomé.



FL 03

Mme OURO-BANG'NA Nassara a choisi, par vocation, d'être une assistante sociale. Elle est titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Assistance Sociale obtenu à Paris en France. Mme OURO-BANG'NA Nassara a dirigé tour à tour le Centre Communautaire de Lomé-Tokoin, le Service Social du CHU Lomé-Tokoin et l'Agence de Solidarité Nationale avant de solliciter en 2007, le suffrage universel des populations pour un siège au parlement. Elle est la Deuxième Vice-présidente de l'Assemblée Nationale.



FL 04

Mme SOUKOUDE-FIAWONOU Suzanne est Magistrate, diplômée de l'Ecole Nationale d'Administration. Depuis janvier 1998, elle est le Substitut du Procureur Général près la Cour d'Appel de Lomé. Elle est la Présidente en exercice de l'Association Nationale des Magistrats. Mme SOUKOUDE-FIAWONOU Suzanne mène des travaux de recherche qui contribuent à l'amélioration des conditions de détention au Togo.



FL 05

Dr TOUSSA-AHOSSU Solange est titulaire du Doctorat d'Etat en Médecine, chirurgien gynécologue-obstétricien de formation. Après sept ans de loyaux services au département de Gynécologie et d'Obstétrique du CHU de Lomé Tokoin, elle devient Directrice Exécutive de l'Association Togolaise de Bien-être Familiale, ATBEF à Lomé. Dr TOUSSA-AHOSSU Solange occupe depuis 2009 le poste de Vice-présidente de la Société de Gynécologie et d'obstétrique des Républiques du Bénin et du Togo.

VOTEZ PAR SMS AU 6080 (coût du SMS : 190F)

(Exemple : SI LE N° 06 EST VOTRE CHOIX, TAPEZ FL06 ET ENVOYEZ)

Et sur notre site: www.femmeleadertg.com

PREMIER EVENEMENT TELE DE LA FEMME !

INFO LINE : 23 20 72 72 / 90 19 37 62

CÉLÉBRATION DE L'ÉVÉNEMENT 2011

Vivez un **RÉVEILLON INOUBLIABLE** le samedi **31 DECEMBRE** à partir de **18 HEURES**

Lomé le sourire de l'Afrique



UNIPRIX SARL

UNICAVE DU BOULEVARD

TOUT SUR LES VINS & LES CHAMPAGNES



Panier Unicave



Roc du Gouverneur



Du bon vin



Panier Prestige



Henriot (Champagne)



Du vin mousseux



Panier Paradis



Fines en Bulles (Mousseux)



Du vin de qualité à la portée de toutes les bourses



Charles de LAROCHE

Pour les fêtes de fin d'année, visitez
UNICAVE DU BOULEVARD
Bd du 13 Janv. Im AVENIDA à côté
de l'UTB Lomé-Togo
Tel: 22 41 90 88 / Cell. 90329948

unicave, les raisins de la vieille vigne



Union Togolaise de Banque

Une souplesse d'utilisation

Quand votre banque devient votre partenaire de tous les jours, elle se doit de s'engager à vos côtés et de vous accompagner dans votre vie quotidienne.

Acteur majeur du secteur bancaire depuis plus d'une quarantaine d'années, nous prenons le temps de vous écouter et d'être attentifs à vos attentes afin d'optimiser nos prestations.

C'est dans cette optique que nous lançons nos nouvelles cartes à puce UTB

Les cartes VISA : *Visa Electron* et *Visa Gold*.

Et les cartes GIM UEMOA : *Galaxie* et *Gaboutou*.

Quelles spécificités pour nos cartes Visa ?

Des envergures internationales pour une clientèle choyée. La liberté, le prestige et la disponibilité du Togo jusqu'au bout du monde.

Avec vos cartes Visa Electron et Visa Gold, vous partez dans plus de 160 Pays, vous avez accès aux guichets automatiques de plus de 1 million de banques et chez plus de 26 millions de commerçants, vous pouvez faire vos achats sans plus vous soucier de rien.



Conçues pour vous qui souhaitez allier rapidité de service, efficacité et sécurité dans vos transactions, nos cartes Visa Electron et Visa Gold répondront à vos besoins.

Que vous soyez considéré comme un V.I.P ou comme un supra V.I.P, que vos besoins soient moyens, raisonnables ou très importants, tant que nous serons à vos côtés, chacun de vous aura la carte qui lui convient.

Visa Electron vous permet de bénéficier de nombreux avantages liés à une carte bancaire internationale.

Visa Gold va au-delà en matière de disponibilité et de confort pour vous offrir dans de meilleurs délais, des privilèges toujours plus importants.



**Parmi toutes nos cartes :
Visa Electron, Visa Gold,
GIM Galaxie et GIM Gaboutou,**

**vous trouverez assurément la vôtre ;
celle qui s'accordera à votre besoin de liberté.**

- La carte Avenir destinée aux étudiants reste inchangée.
- Vos cartes prépayées UTB sont disponibles.

VOTRE SATISFACTION FAIT NOTRE REPUTATION

Publi-communicqué

Nos Cartes VISA et GIM UEMOA

Et pour nos cartes GIM UEMOA ?



D'abord c'est la fusion de vos anciennes cartes (Vermeil, Diamant, Rubis et Saphir) qui disparaissent et prennent l'appellation de Galaxie.



Quant à la carte Gaboutou, votre ancienne carte d'épargne, l'appellation Gaboutou demeure identique.

La nouveauté est que désormais votre carte Gaboutou devient aussi une carte à puce.

Si vous êtes détenteur de l'une de ces cartes UTB, vous pouvez dorénavant vous faire délivrer la nouvelle carte à puce qui sous l'égide du système GIM UEMOA vous procure divers avantages :

- Accessibilité de vos avoirs dans toute la zone UEMOA - Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Burkina Faso, Guinée Bissau, Sénégal -
- Possibilité d'achat et de transaction dans tout l'espace UEMOA, dans tous les guichets automatiques de banque et sur tous les terminaux de paiement.
- Sécurité, rapidité, fiabilité et disponibilité.

Côté technologie

L'Union Togolaise de Banque s'est donnée les moyens de vous offrir avec ses nouvelles cartes Visa et GIM UEMOA, la qualité de service que vous attendiez mais aussi la garantie d'une sécurité sans faille.

C'est pour en arriver là que nous avons consenti à de lourds investissements, pour que vos transactions s'effectuent sans manquement et dans une totale sérénité.

Notre avantage concurrentiel

UTB est membre du réseau GIM UEMOA. Un réseau de plus de 116 banques mutualisées qui nous confère un avantage substantiel pour vous offrir **les tarifs les plus compétitifs**.

Nous avons obtenu le prix de la première banque FULL GIM, ce qui nous met en pôle position des banques offrant la plus large gamme de produits et services du réseau GIM.

